



BREVET D'INVENTION

COPIE OFFICIELLE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA NORMALISATION ET DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE CERTIFIE QUE LE DOCUMENT CI-ANNEXE EST LA COPIE CERTIFIÉE CONFORME DE LA DEMANDE DE BREVET D'INVENTION DÉPOSÉE LE 11/02/2009 SOUS LE NUMERO TN2009/0043

TUNIS LE : 07/03/2013

LE DIRECTEUR GENERAL

Nebil Ben BECHIR



Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle